



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 024-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.49

Déposée le : 08.03.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Schilt (Utzigen, UDC) (porte-parole)
Alberucci (Ostermundigen, pvl)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 11.03.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Accorde-t-on assez d'attention à la production de charbon végétal ?

Pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie énergétique de la Confédération et du canton, il convient de vérifier et de promouvoir tous les moyens disponibles. Parmi ceux-ci figure le charbon végétal, sur lequel le canton ne communique et ne se prononce que très peu voire pas du tout.

Utilisé sur le long terme, le charbon végétal améliore la structure des sols des surfaces agricoles. D'une part, il augmente la capacité de stockage de l'eau et des fertilisants et d'autre part, il favorise la ventilation des sols et augmente ainsi leur qualité. Pour un épandage directement après sa production, le charbon végétal doit d'abord être enrichi en éléments nutritifs naturels.

En outre, la fabrication de charbon végétal génère de la chaleur, qui peut être injectée aux réseaux de chaleur à distance. En particulier, l'excédent de bois-énergie et les déchets des quartiers d'habitation peuvent être valorisés par ce biais. Les matières premières et la technologie sont là ; le canton de Berne pourrait donc montrer l'exemple.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif connaît-il le potentiel du charbon végétal ?
2. Le Conseil-exécutif encourage-t-il la construction d'installations de pyrolyse ?
3. Quelle est la priorité du charbon actif et des installations de pyrolyse pour le Conseil-exécutif dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie énergétique ?
4. Comment le Conseil-exécutif a-t-il l'intention de soutenir ce type d'énergie renouvelable encore méconnu ?

Motivation de l'urgence : il n'est jamais trop tôt pour envisager et promouvoir le champ des possibles en lien avec la stratégie énergétique. Le charbon végétal devrait être considéré à sa juste valeur.

Destinataires

- Grand Conseil